

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 JUIN 2015 à 18 h 15**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 mai 2015
- 1 Compte de gestion – Année 2014 – Approbation
- 2 Compte administratif – Année 2014 – Approbation
- 3 Compte administratif – Année 2014 – Décision d'affectation des résultats
- 4 Exercice 2015 – Décisions modificatives
- 5 Exercice 2015 – Attribution de subventions
- 6 Château – Modalités de gestion
- 7 Stationnement – Cartes de stationnement – Instauration et modalités
- 8 Restauration collective – Projet de cuisine centrale publique – Etude de faisabilité et de programmation et mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire au titre du Fonds Régional d'Etudes Stratégiques (FRES)
- 9 Restauration collective – Adhésion de la Ville à l'association AGORES (Association Nationale des Directeurs de la Restauration Collective) – Approbation des statuts
- 10 Association France Bénévolat Maine-et-Loire – Adhésion de la Ville
- 11 Mutuelle communale – Engagement de partenariat
- 12 Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 – Volet territorial
- 13 Réforme Territoriale – Etablissements de coopération intercommunale à fiscalité propre – Avant projet de schéma départemental – Avis du Conseil Municipal
- 14 Nouveau Contrat Régional 2013-2016 – Avenant d'ajustement
- 15 Communauté d'Agglomération "Saumur Loire Développement" – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – Représentation de la Ville - Modification

- 16 Convention de scolarisation d'un groupe-classe de l'IME Chantemerle à l'école primaire du Clos Coutard
- 17 Convention de partenariat – Comité enseignement catholique du Saumurois - OGEC
- 18 Partenariat Ville / SCOPE – Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour la période 2015 – 2018
- 19 Partenariat Ville / Maison des Jeunes et de la Culture – Conventions pluriannuelles
- 20 Point Information Jeunesse (PIJ) – Renouvellement de la convention de labellisation avec l'Etat et le CRIJ Pays de la Loire
- 21 Forêt communale de Saumur – Adhésion à la certification forestière PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
- 22 Rue du Petit Caporal à Saumur – Effacement des réseaux – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage temporaire au profit du SIEM
- 23 Lieu-dit "L'Essart" à Saint-Lambert-des-Levées – Parcelles communales - Cession au profit de Madame Emilie PINGUETTE - Cession au profit de Monsieur et Madame William OGER
- 24 Rue des Buis à Bagneux – Cession d'un terrain au profit Monsieur Clément BROSSARD
- 25 Rue du Docteur Schweitzer à Saumur – Lot n° 4 de la copropriété "Centre Commercial du Chemin Vert" - Cession d'un local commercial au profit de Saumur Habitat
- 26 Voirie – Dénominations de voies
- 27 Déploiement des compteurs gaz communicants "Gazpar" – Convention avec GRDF
- 28 Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 29 Liste des emplois et conditions d'occupation des logements de fonction
- 30 Contrats d'apprentissage - Année scolaire 2015/2016
- 31 Modification de la délibération n°2008-154 du 27 juin 2008 fixant le nombre de représentants aux CAP uniques par catégorie (catégorie A)
- 32 Modernisation du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) – Prise en charge partielle par la commune – Convention agglomération Ville Région Etat
- 33 Fourniture de matériels informatiques de bureau – Constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et la Ville de Saumur
- 34 Ventes de biens mobiliers supérieurs à 4 600 euros

- 35 Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – Actualisation des tarifs pour l'année 2016
- 36 Archives municipales - Dons
- 37 Indemnité de conseil au receveur

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 4 avril 2014, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le jeudi 18 juin 2015

Le Maire de la Ville de Saumur



Jean-Michel MARCHAND

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).